



SALSA en DDT 52!

- Le 03 avril 2012 -

Suite.....

L'intersyndicale, Cfdt, FO et UNSA de la DDT 52 a appelé les agents de notre service à boycotter SALSA depuis août dernier !

Nous savons que certains chefs de service ou de bureau en DDI mettent la pression sur les personnels afin que ceux-ci renseignent à nouveau l'outil !

L'intersyndicale déplore et dénonce ce comportement qui va à l'encontre de la note du SG du MEDDTL en date du 28 novembre 2011, où il est déclaré qu'il existe une fonction de saisie déléguée. Qu'il est possible d'y recourir en cas d'empêchement ou de refus de renseigner l'outil !

Cette note ainsi que le courrier du SG du MAAPRAT en date du 12 mai 2011, sont en complète contradiction....

Pour l'un (MEDDTL) il y est dit: « Cette application est donc essentielle à l'évolution de notre ministère d'une part, et aux besoins de connaissance et de pilotage des moyens affectés par activité dans chaque service, d'autre part »

Pour l'autre (MAAPRAT): « Par ailleurs, je tiens à vous préciser qu'il n'existe aucun lien entre la mesure de l'activité et la réduction des effectifs globaux.... »

Alors qui devons-nous croire ?

La qualité du dialogue plus que dégradée à laquelle vos représentants des personnels sont confrontés lors des échanges du niveau ministériel, doublée de la dégradation des conditions de travail et du peu de considération vécu par les personnels dans nos services, font que l'intersyndicale de la DDT 52 encourage les personnels de notre DDI à continuer, voir à amplifier le boycott de SALSA !

Cette situation n'a pas été voulue par les personnels eux-mêmes !

Cette dernière est la conséquence d'une politique autiste et du malaise qu'il règne au sein des services, et dont-ils n'ont que faire !